

Norme ISO 690

Bien citer c'est respecter une norme

Ce qu'il faut garder en tête : pour les différents types de ressources que vous allez utiliser et citer, il y a des **éléments** à mentionner dans votre travail pour que vous ne puissiez pas être accusé de plagier par négligence.

Par exemple, pour la norme [ISO 690](#), vous ne plagiez pas si les éléments suivants sont présents :

1. Livre

- Auteur.ices
- Titre (et sous-titre le cas échéant)
- Lieu de publication
- Éditeur
- Année d'édition
- Nombre de pages

2. Article de revue

- Auteur.ices
- Titre de l'article
- Titre de la revue
- Date de publication
- Volume
- Numéro
- Pagination (début et fin)

3. Texte législatif

- Nature et intitulé
- Titre de la publication
- Numéro
- Date

4. Page web

- Auteur.ices (si mentionné.es)
- Titre de la page
- Nom du site web
- Dernière date de publication/modification
- URL
- Date de consultation

La norme ISO 690 ne définit pas de modèle de citation (ou de méthode de citation ou style bibliographique) particulier, elle ne normalise pas la mise en forme. Elle ne fait que prescrire les éléments qui doivent entrer dans une citation.

L'interprétation de la norme diffère entre les différentes traditions de rédactions, entre les éditeurs, entre les institutions d'enseignement supérieur, etc.